BULLETIN MUNICIPAL
GUILLIGOMARC'H

Juin 2018

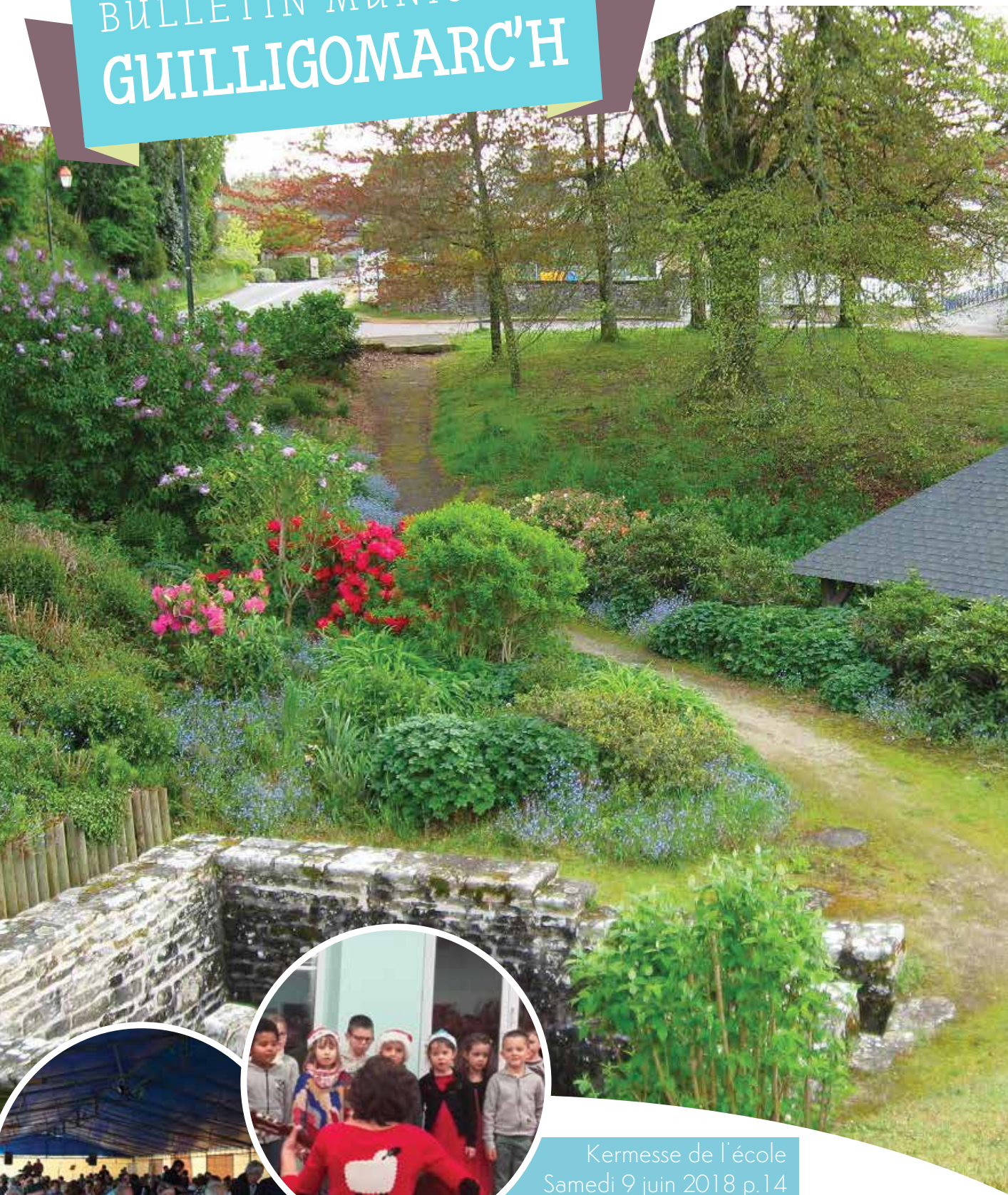

Kermesse de l'école
Samedi 9 juin 2018 p.14

Fêtes de Saint Méven
30 juin et 1er juillet 2018 p.17

www.guilligomarch.com

Éditorial

Mes chers concitoyens,

Nous sommes au milieu de l'année et c'est l'occasion, après le vote du budget, de faire le point sur les réalisations et les perspectives d'avenir.

A l'unanimité du conseil, le budget 2018 a été voté. Des excédents de fonctionnement, sans précédent, nous permettent de ne pas augmenter les impôts locaux et d'améliorer notre capacité d'autofinancement.

L'en-cours de notre dette s'en trouve réduit. Ce bon résultat est la résultante de la croissance des produits de fonctionnement en parallèle à la baisse des charges. Ce budget nous permet donc de nous désendetter pour préparer l'avenir sereinement.

Comme prévu nous avons réalisé d'importants travaux. Les articles de ce présent bulletin en témoigneront.

Ce budget permet de poursuivre les travaux dans l'ancienne mairie, de créer la piste de glisse universelle, de continuer à investir dans l'école, la voirie, la chapelle de Saint-Éloi...

Nous allons aussi acheter des terrains rue de Guernevez en vue de créer un lotissement. L'étude d'aménagement de cette zone démarrera cette année.

Et nous créerons une réserve foncière rue des Roches du Diable dans la perspective de la prochaine décennie.

La commune devra continuer ses efforts pour contenir ses charges de fonctionnement ainsi que le niveau de ses investissements de façon à recourir le moins possible à l'emprunt.

Je me réjouis du succès de la seconde édition du « Rock à Guilli ». Bravo à tous les acteurs.

Nous vous donnons rendez-vous pour les fêtes de Saint-Méven le samedi 30 juin et dimanche 1er juillet, ainsi que pour le festival des Rias le samedi 1er septembre.

Alain Follic,
Maire de Guilligomarc'h

Kenvourc'hizien ger,

Erru omp 'barzh an hanter deus ar bloaz ha goude bezañ votet ar budjed eo poent deomp teurel ur sell war ar pezh a zob bet graet ha war ar pezh a chom d'ober.

Budjed 2018 'zo bet votet a-unvouezh.

Biskoazh eo bet ken kreñv an arc'hant ha bremañ, ha gant se e c'hallomp chom hep kreskiñ an tailhoù lec'hel deus an tu hag en em arc'hantañ muioc'h c'hoazh deus an tu all.

War-draoñ e ya hon dleoù ivez.

Ma 'z eo bet gwellaet an traoù eo abalamour eo bet kresket produioù mont en-dro ha digresket ar c'hargoù.

Gant ar budjed-se e c'hallomp bezañ disammet eus an dleoù ha prientiñ an amzer da zont en un doare didrubuilh.

Gallet hon eus kas da benn labourioù a-bouez, evel hon doa soñjet ober ; war ar c'hannadig-mañ a zo un nebeut pennadoù war se.

Moaien 'vo ivez kenderc'hel gant al labourioù en ti-kêr kozh, gant ar roudenn evit ar sportoù riklañ, mont war-raok gant hor postadurioù Iskol, hentoù, chapel Sant Alar, ha traoù all c'hoazh!.

Tachennoù douar a vo prenet ganeomp ivez, war hent Gernevez, da vezañ lodennet 'vit sevel tier. Ar steuñv-terkañ evit an tachennoù-se a vo studiet ar bloaz-mañ. Ouzhpenn se, e vo miret a-gostez un dachenn all war hent Reier an Diaoul er gwel eus ar bloavezhioù 'zo o tont.

Ret eo d'ar gumun kenderc'hel gant he strivoù evit kabestrañ an dispignoù mont en-dro hag ivez bezañ pizh war ar postadurioù a-benn ma vefe ket ezhomm ampreslif re a arc'hant.

Stad a zo ennon ivez eo bet tremenet mat-tre "Rock ar Guilli » evit an eil gwech, Gourc'hemennoù dezho holl.

D'ar sadorn 30 a viz Even ha d'an deiz kentañ a viz Gouere 'vo lidet gouel Sant Meven.

Gouelioù ar "Rias" a vo d'ar sadorn 1 a viz GWengolo.

Pedet oc'h gant an aotroù mer ha tud ar c'huzul kêr d'evañ ur banne ha da zebriñ un tamm da vare gouel Sant Meven d'ar sadorn 30 a viz Even.

Alain Follic,
Maer Gwelegouarc'h

15 Agenda

JUIN

Samedi 02 : Festival d'échanges des savoirs
Samedi 09 : Kermesse École de la Fontaine
Samedi 09 et dimanche 10 : 7e Rallye National de Bretagne AUTO
Samedi 30 : Fêtes communales

JUILLET

Dimanche 1er : Fêtes de St Méven
Du 14 au 29 : Exposition « Nos Saints Bretons d'où viennent-ils ? » à la Chapelle St-Éloi.

AOÛT

Dimanche 05 : Pardon de Notre-Dame de la Clarté de St-éloi à 10h30
Mardi 07 : Concert duo ARIN à la Chapelle Saint-Éloi à 20h

SEPTEMBRE

Samedi 1er : Les Rias
Samedi 15 et dimanche 16 : Visites guidées journée du patrimoine Chapelle Saint-Éloi
Samedi 15 : Concert de musique par le trio « Vents d'anches » Chapelle Saint-Éloi
Dimanche 23 : Pardon de St Antoine

NOVEMBRE

Dimanche 11 : Cérémonie au monument aux morts à 11h

Sommaire

Édito 02
Agenda 02
Vie communale 03
Achats et travaux
Finances 06
Tarifs 2018
Quimperlé Communauté
Cérémonie du 8 mai
Des nouvelles de l'écoles
Création d'une Mam
Associations 14
« Les Amis de la chapelle »
A. P. E
U.N.C: Anciens Combattants
Les Rias
Comité de Saint-Méven
7ème Rallye National de Bretagne
Centre de santé infirmier
Association Regain
Infos pratiques 22
Le dispositif Agri'écoute de la MSA
Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts
La bibliothèque 23

Directeur de publication :
Mr Alain Follic
Comité de rédaction :
Mr Stéphane Perrot,
Les membres du Conseil Municipal,
Les membres des Associations
Réalisation et mise en page :
Studio Ayanoumi
Imprimeur :
Imprimerie Basse Bretagne,
Label Imprim'vert
360 exemplaires.
Crédits photographiques :
Mr Jean-Pierre Guillou,
Mr David Le Gloanec,
Particuliers.

Achat d'un broyeur d'accotement

◆ Achats et travaux

Achat du terrain proche de l'école pour un montant de 8 687 €
Achat d'un broyeur d'accotement pour un montant de 11 400 €

Isolation phonique installée.

◆ Panneaux d'isolation phonique

Des panneaux d'isolation phonique ont été installés dans la cantine ainsi que dans une classe pour un meilleur confort contre le bruit pour les employés et les instituteurs. Le ravalement de la cage d'escalier de l'ancienne mairie a été effectué, le tout, **pour un montant de 12 337,50 €.**

Futur espace de glisse.

◆ Études et achats de terrains prochainement

Le projet de lotissement rue de Guernevez va commencer à voir le jour après les différentes études et achats qui ont été réalisés. **À terme, c'est un lotissement de 11 lots qui devrait sortir de terre.**

◆ L'aire de loisirs, un espace de glisse

Le projet d'espace de glisse est, lui aussi, sur les rails. La société 3R Factory finalise les études d'avant-projet et réfléchit au tracé de la configuration du terrain.

Achat du terrain derrière l'école

◆ Aménagement de la voirie pour l'arrêt de bus

Aménagement de la voirie pour la mise en accessibilité de l'arrêt de bus rue du Scorff.

Un abri bus devrait être installé prochainement dans la venelle, ainsi que des lanternes identiques à celles de la façade de la mairie pour l'éclairage et la sécurisation de cet espace.

Accessibilité bus pour 5 444,40 €, lanternes pour 1 628 €.

Aménagement de voirie de l'arrêt de bus.

◆ Mise en place d'une borne de marché

Mise en place d'une borne de marché équipée de prises en 220 V et en 380 V sur le parking à l'entrée du bourg.

Cette installation va permettre à la coiffeuse, au pizzaïolo et peut-être à d'autres marchands ambulants de se raccorder sur cette borne.

Elle servira aussi lors des différentes manifestations dans le bourg.
Montant 7 523 €.

Borne de marché.

CA 2017 Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2017		
Charges à caractère général	157 445,42 €	22,03 %
Charges de personnel	239 506,09 €	33,51 %
Autres charges de gestion courante	59 386,68 €	8,31 %
Charges financières	30 360,68 €	4,25 %
Virement à la section investissement	212 257,65 €	29,70 %
Cession de sortie de bien	15 787,20 €	2,21 %
TOTAL	714 743,72 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2017		
Atténuation de charges	54 740,48 €	7,66 %
Produits des services	39 493,39 €	5,53 %
Impôts et taxes	386 639,11 €	54,09 %
Dotations, subventions et participation	122 231,11 €	17,10 %
Revenus des immeubles	89 373,50 €	12,50 %
Produits financiers	3,57 €	0,00 %
Autres produits de gestion courante	6 475,34 €	0,91 %
Différences sur réalisation transfert en investissement	15 787,20 €	2,21 %
TOTAL	714 743,72 €	100 %

CA 2017 Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2017		
Remboursement des emprunts	101 454,10 €	27,69 %
Dépôts et cautionnements reçus	747,48 €	0,20 %
Nouvelle Mairie	1 554,65 €	0,42 %
Logements locatifs	4 320,35 €	1,18 %
Achat de matériel Mairie, École, Cantine et Bibliothèque	36 989,49 €	10,10 %
Travaux mairie bâtiments communaux	90 754,21 €	24,77 %
Travaux de voirie et réseaux	54 239,09 €	14,81 %
Préfinancement FCTVA	32 686,00 €	8,92 %
Dépenses imprévues	10 287,20 €	2,81 %
Report déficit d'investissement	33 297,24 €	9,09 %
TOTAL	366 329,81 €	100 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2017		
Fonds compensation TVA	92 571,48 €	24,00 %
Virement de la section fonctionnement	167 031,12 €	43,31 %
Dépôts et cautions reçus	354,80 €	0,09 %
Subvention Travaux Mairie et Bâtiments communaux	15 942,00 €	4,13 %
Subvention Mobilier Mairie, École, Bibliothèque	15 787,20 €	4,09 %
Subvention Logements Locatifs	50 459,00 €	13,08 %
Subvention Nouvelle Mairie	43 526,50 €	11,29 %
TOTAL	385 672,10 €	100 %

BP 2018 Fonctionnement

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018		
Charges à caractère général	192 000,00 €	26,63 %
Charges de personnel	248 669,00 €	34,49 %
Dépenses imprévues	1 200,00 €	0,17%
Virement à la section d'investissement	184 925,50 €	25,65 %
Autres charges de gestion courante	66 732,50 €	9,26 %
Charges financières	27 500,00 €	3,81 %
TOTAL	721 027,00 €	100 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018		
Atténuation de charges	29 500,00 €	4,09 %
Produits des services	30 060,00 €	4,17 %
Impôts et taxes	385 540,00 €	53,47 %
Dotations, subventions	113 795,00 €	15,78 %
Revenus des immeubles	88 500,00 €	12,27 %
Autres produits de gestion courante	5 640,00 €	0,78 %
Autres produits exceptionnels	67 992,00 €	9,43 %
TOTAL	721 027,00 €	100 %

BP * : Budget Primitif
CA* : Compte Administratif

BP 2018 Investissement

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2018		
Remboursement des emprunts	103 650,00 €	15,39 %
Dépôts et cautionnements	900,00 €	0,13 %
Préfinancement FCTVA	32 626,00 €	4,85 %
Dépenses imprévues	20 000,00 €	2,97 %
Licence IV débit de boissons	1 000,00 €	0,15 %
Terrain + Lotissement	184 743,86 €	27,44 %
Travaux Mairie et Bâtiments communaux	79 500,00 €	11,81 %
Restauration Église et Chapelles	20 827,00 €	3,09 %
Achat de matériel/mobilier École, Bibliothèque, Cantine, Mairie	20 060,00 €	2,98 %
Travaux voirie et réseaux	45 753,00 €	6,79 %
Espace de glisse	100 000,00 €	14,85 %
Reste à réaliser 2017	64 286,00 €	9,55 %
TOTAL	673 345,86 €	100 %

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2018		
Fonds compensation TVA	20 953,42 €	3,11 %
Affectation de résultat 2017	212 257,65 €	31,52 %
Virement de la section fonctionnement	184 925,50 €	27,46 %
Caution logement	394,00 €	0,06 %
Report d'excédent d'investissement	19 342,29 €	2,87 %
Vente de terrains	84 240,00 €	12,51 %
Subvention travaux mairie et bâtiments communaux	51 000,00 €	7,57 %
Subvention Église et Chapelles	3 260,00 €	0,48 %
Subvention Travaux voirie et réseaux	11 571,00 €	1,72 %
Subvention Espace Glisse	1 400,00 €	0,21 %
Reste à réaliser 2017	84 002,00 €	12,48 %
TOTAL	673 345,86 €	100 %

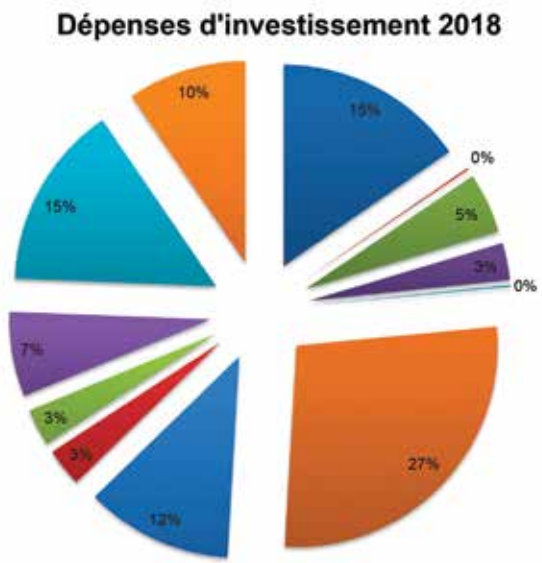

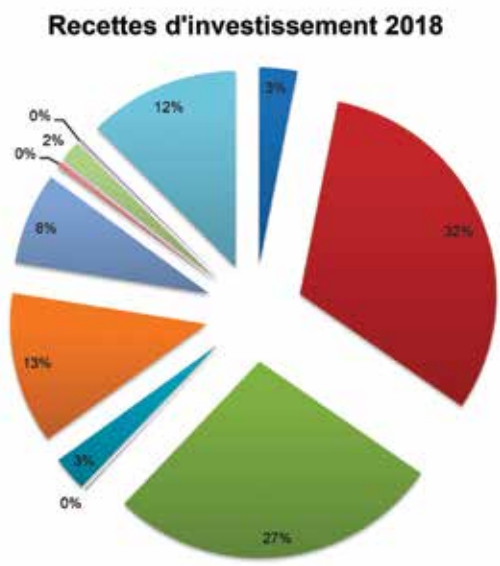

Zoom sur : TARIFS 2018

Le Conseil Municipal du 06 avril 2018 décide de maintenir les taux des taxes locales de 2016 :

- **Taxe d'habitation : 11,74 %**
- **Taxe foncière sur le bâti : 16,07 %**
- **Taxe foncière sur le non-bâti : 42,07 %**

Ce qui représente un produit fiscal attendu en 2018 de 217099 € pour la commune.

Le Conseil Municipal a fixé les taxes et tarifs suivants :

Eau potable : Tarifs HT

- Prime fixe annuelle : 60 €/m³
- 1re tranche : 0 à 500 m³/an : 1,20 €/m³
- 2e tranche : au-delà de 500 m³/an : 0,85 €/m³

Eau potable - Branchements HT :

	Ø 19/25	Ø 24/32	Ø 33/40	Ø 42/50
Tranchée jusqu'à 5,00 ml	765 €	794 €	875 €	906 €
Fourniture compteur + taxe SIM	46 €	54 €	155 €	221 €
Fourniture canne de puisage	31 €	31 €	31 €	31 €
Fourniture citerneau avec robinet arrêt + clapet antipollution	99 €	139 €	538 €	591 €
Soit branchement complet HT	941 €	1 018 €	1 599 €	1 749 €
Plus-value par ml supplémentaire	25 €	25,50 €	26 €	27 €

Redevance assainissement collectif

- **Abonnement annuel - forfait :** 58,00 €
- **1ère tranche :** 0 à 100 m³/an : 0,85 €/m³
- **2ème tranche :** au-delà de 100 m³/an : 0,48 €/m³

Fourniture et pose d'un compteur en lotissement HT

- **Citerneau en place :**101,00 €
- **Citerneau à poser :** 224,00 €
- **Déplacement :** 0,39 €/km

Ouverture ou fermeture d'un branchement HT

- **Main d'œuvre :** 29,00 €
- **Déplacement :** 0,39 €/km

Assainissement collectif - PAC

Participation pour le financement de l'assainissement collectif : 2 290,00 €

Cantine scolaire

- Enfants : 2,55 € le repas et adultes : 5,10 € le repas

Garderie scolaire

- **7h à 8h30 et 17h30 à 19h par demi-heure :** 0,50 €
- **8h30 à 8h50 et 16h40 à 17h :** Gratuit
- **17h à 17h30 avec goûter :** 0,65 €
- **Pénalité :** le quart d'heure après 19h : 5,00 €

Taxe d'aménagement sur la construction, la reconstruction et l'agrandissement de bâtiments nécessitant une autorisation d'urbanisme :

- Part communale 2 %
- Abris de jardin de moins de 20 m² exonérés

Photocopies mairie

- Noir et blanc A4 : 0,20 € et Noir et blanc A3 : 0,30 €
- Couleur A4 : 0,50 € et Couleur A3 : 1 €

Location salle et de la kitchenette aux particuliers de la commune

En journée : 75 € - En soirée : 200 €
Caution Location salle : 1 000 €
(Les salles communales sont gratuites pour les associations de la commune)

Location mobilier communal

- Location 1 chaise : 0,50 € ; Location 1 banc pliant : 1,20 €
- Location 1 table et 2 bancs pliants : 5,50 €
- Location 1 table pliante : 4,30 €

Concessions cimetière communal (2 places)

- 15 ans : 100 € ; 30 ans : 200 € ; 50 ans : 300 €

Concessions cimetière communal (4 places)

- 15 ans : 200 € ; 30 ans : 400 € ; 50 ans : 600 €

Emplacement pour une urne 1m² (15 ans) : 100 €
Jardin du souvenir (plaque de 30x20 cm) : 50,00€

SUBVENTIONS AUX FAMILLES

Tout collégien qui part en voyage éducatif avec le collège bénéficie **d'une subvention de 35 €**. Cette subvention est versée directement à la famille et non plus au collège comme précédemment (voir modalités en mairie).

PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX TRAVAUX DE VOIRIE : COURS ET ACCÈS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

> Fixe comme suit, à compter de la présente délibération, la participation de la commune aux travaux de voirie - cours et accès :

- **Maison neuve ou réhabilitée : 12 € par m² dans la limite de 50 m².**
- **Dans le cadre d'un permis de construire pour une résidence principale (hors extension, véranda, changement de destination...).**
- **Valable une fois par le détenteur du permis de construire.**
- **Dans un délai de 10 ans à compter de l'arrêté accordant le permis de construire.**

> Décide que le versement de cette participation se fera par mandat administratif sur présentation de l'arrêté de permis de construire et de la facture des travaux certifiée, acquittée par l'entreprise et portant mention du mode de paiement.

◆ Quimperlé Communauté

Le broyage ?

C'est réduire sous forme de copeaux les déchets verts issus de la taille et de l'élagage. Ces copeaux peuvent être utilisés pour le compostage et le paillage.

Pourquoi broyer ?

- Réduire la quantité de déchets verts apportée en déchèterie.
- Diminuer les allers-retours en déchèterie
- Produire en structurant pour votre composteur
- Fabriquer un paillage naturel

Comment ?

Pour les déchets verts de diamètre inférieur à 10 mm :

Vous pouvez broyer chez vous vos branchages grâce à une tondeuse.
Pour cela, étalez-les sur votre pelouse et passez dessus lentement avec votre tondeuse munie de son panier de ramassage.
Ensuite vous pouvez récupérer le broyat situé dans le panier.

Pour les déchets verts de diamètre supérieur à 10 mm :

Vous pouvez utiliser un broyeur de végétaux.
Pour cela, contactez Quimperlé Communauté qui propose une aide financière pour les particuliers du territoire qui souhaitent broyer leurs déchets verts.

Charte d'engagement

Je soussigné(e)

atteste avoir utilisé un broyeur pour des déchets verts produits sur le territoire de Quimperlé Communauté, qui a fait l'objet d'une aide de la Communauté d'agglomération et m'engage à utiliser le broyat obtenu comme amendement organique.
J'accepte de répondre aux questionnaires ou enquêtes qui peuvent être organisés dans le cadre du suivi de l'opération, et éventuellement de participer aux conférences de presse ou reportages qui pourront être réalisés.

Date : **Signature :**

Formulaire de demande

Nom et prénom du demandeur

Adresse

Code postal

Téléphone

Adresse mail

Date

Signature

À joindre

- La charte d'engagement du broyage des déchets verts dûment signée
- Un RIB
- Une copie de la facture de location
- Un justificatif de domicile de moins de deux mois

Le paillage ?

C'est l'ajout d'une couche de broyat sur le sol. Ce processus ressemble à ce qui se produit en forêt lorsque les feuilles tombent des arbres, se décomposent et deviennent des nutriments pour les végétaux.

Pourquoi pailler ?

- Apporter des éléments nutritifs et de la matière organique au sol.
- Protéger le sol des écarts de température (gel et sécheresse)
- Préserver l'humidité et réduire les arrosages.
- Éviter la pousse des mauvaises herbes et imiter l'usage des désherbants.
- Abriter et protéger les insectes utiles au jardin.

L'agglomération vous aide

Quimperlé Communauté s'engage à participer financièrement au broyage de vos déchets verts :
Vous louez un broyeur chez un professionnel et effectuez vous-même le broyage de vos déchets verts à votre domicile.
Quimperlé Communauté subventionne 50% du montant TTC de la location.

Pensez à vous regrouper pour broyer vos déchets verts , le coût sera divisé par le nombre de participants.

Les chiffres ?

- 140kg/an/hab, c'est la quantité moyenne de déchets verts collectés sur le territoire de Quimperlé Communauté contre 73kg/an/hab pour la moyenne nationale.
- Plus de 20% des déchets collectés sur le territoire Quimperlé Communauté sont des déchets verts.
- Broyer ses déchets verts permet de diviser par 3 leur volume.

Les médaillés du 8 mai

◆ Cérémonie du 8 mai

Ce mardi 8 mai, le temps était aussi de la partie car un beau ciel bleu a éclairé cette journée printanière. Comme à l'accoutumée, les anciens-combattants, leurs familles et un certain nombre de Guilligomarc'hois se sont rassemblés à la mairie.

Précédés de notre porte-drapeau, Jean Hélou, nous nous sommes déplacés jusqu'au monument aux morts où la longue liste de tous les Guilligomarc'hois morts pour la France est inscrite.

5 jeunes hommes de la commune ne sont pas revenus de la seconde Guerre mondiale. Nous leur avons rendu hommage cette journée du 8 mai, en écoutant le message de la secrétaire déléguée auprès du Ministre de la Défense et en déposant une gerbe de fleurs.
La sonnerie « Aux Morts », jouée par Alain Joubreil, retentit suivie d'une minute de silence puis de notre hymne national.
Ensuite, après une charmante aubade, à nouveau jouée à la clarinette par Alain Joubreil, nous avons écouté le poignant courrier qu'écrivait Henri Fertet, 16 ans, à ses parents, la nuit précédant son exécution par les Allemands, en septembre 1943.
Manon Christien a lu avec beaucoup de retenue et de conviction ce texte tout à fait émouvant. Henri Fertet avait, avec d'autres résistants, participé à des actions de sabotage contre l'occupant. Arrêté, torturé, il savait que son heure était arrivée. Ce témoignage de ce grand adolescent doit rester dans nos mémoires comme un exemple de sacrifice ultime pour une noble cause.

Enfin, Jean Le Strat, se substituant à Pierrot Calvar malheureusement souffrant, a remis la croix du Djebel, agrafe vermeil, aux quatre anciens d'AFN (Afrique Française du Nord) suivants :
Louis Gallo, Louis-Marie Le Lan, Alexandre Conan et Jean Goadec.
Après les séances photos, nous sommes retournés au bourg, dans l'ancienne mairie, autour du verre de l'amitié.
Là, le public présent a pu se pencher sur cinq dossiers préparés par Joël Le Guennec, consacrés à nos cinq « Morts pour la France » de la guerre 39-45.
Les Guilligomarc'hois André, Gaudin, Guegen, Inquel et Mentec sont sortis de l'oubli. Merci à Joël Le Guennec pour tout ce travail.

Enfin, la section des anciens combattants de Guilligomarc'h fêtait le 45e anniversaire de la remise de leur drapeau. Une vieille photo du 8 mai 1975 est ressortie de la « chaumière » d'Alexandre Conan.
Elle a été retirée en une dizaine d'exemplaires et distribuée aux familles présentes. Cette année encore, nous aurons accompli notre devoir de mémoire.

Philippe Aubanton.

Intervention de Sébastien, apprentissage de l'utilisation de la caméra.

◆ Des nouvelles de l'école...

Silence on tourne...

Cette année, les élèves de l'école travaillent sur le thème du cinéma.
Tous les élèves de l'école ont assisté à 3 séances au cinéma La Bobine à Quimperlé. Ils ont pu visionner des films anciens comme « Pinocchio » pour les CP-CE1 ou « Jason et les Argonautes » pour les plus grands. Pour compléter cette culture cinématographique, les élèves réalisent leur propre film.

Les élèves de maternelle se sont lancés dans la réalisation d'un court film d'animation avec leur maîtresse Emilie Guégan. Pour enregistrer la bande son de ce film, Carole, musicienne professionnelle, intervient tous les vendredis dans la classe.

Les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2 bénéficient de l'intervention de Sébastien Jantzen, réalisateur professionnel, qui les aide à réaliser leur film. Le tournage est maintenant terminé. Chaque élève a pu jouer dans le film, utiliser la caméra et participer au montage du film sous la houlette de Sébastien : un vrai travail de professionnel ! Des projections seront proposées à la fin de l'année.

Intervention de Carole, musicienne, en classe maternelle

Sciences

Les élèves de maternelle se sont rendus au Pouldu à la découverte de la faune et de la flore de l'estran.
Les élèves de CP-CE1 ont découvert le tri des déchets grâce à l'intervention de Véronique Pulloch, animatrice « science » de Quimperlé Communauté.

« Un éco-geste »

Les élèves de cycle 3 travaillent sur le thème de l'eau. Lors d'une visite de Quimperlé, menée par Delphine de l'association Natur'aufil, les élèves ont appris l'existence des avaloirs qui récupèrent l'eau de pluie et l'acheminent directement à la rivière, à ne pas confondre avec les égouts qui conduisent à la station d'épuration. Les enfants ont constaté que de nombreux adultes confondaient les deux et jetaient des déchets dans les avaloirs pensant que ceux-ci seraient éliminés dans la station d'épuration.
Pour informer le public, les enfants ont réalisé des affiches qu'ils souhaitent installer près des avaloirs dans le bourg de Guilligomarc'h. Lors du dernier conseil d'école, les délégués de la classe ont fait une demande auprès de la mairie pour pouvoir les installer.

Pour terminer l'année, la traditionnelle kermesse aura lieu le samedi 9 juin. Les élèves des 3 classes préparent une chanson qu'ils présenteront aux parents.

Laurent Toquin, directeur de l'École.

◆ Du nouveau à la cantine et à la garderie

En octobre dernier, les délégués des parents d'élèves ont souhaité voir évoluer notre système d'achats de tickets de cantine.

Avec Madame Nathalie Lavolé, déléguée de parents d'élèves, nous avons entrepris d'aller voir chez nos voisins, déjà équipés d'un système moderne de réservations et de paiements, comment les choses s'étaient mises en place et quels étaient leurs problèmes.

Nous sommes allés à Quimperlé, Riec-Sur-Belon, Meslan, Querrien, Rédéné, Clohars-Carnoët.

Nous avons ensuite lancé un appel aux différents prestataires qui œuvraient dans ces communes. Ils nous ont chacun présenté leur produit.
Nous avons finalement retenu l'entreprise Servi+ qui est assez présente dans les communes de notre taille (par exemple, ils équipent la mairie de Meslan).

Nous avons ensuite lancé un questionnaire auprès de tous les parents d'élèves pour nous assurer que cette volonté était majoritaire. A plus de 80 % des suffrages exprimés, vous avez soutenu ce projet.

Ce système sera mis en place à la rentrée 2018.
La mairie arrêtera la régie pour la vente des tickets de cantine. Les factures seront adressées directement par la trésorerie. Tout passera par le site du prestataire informatique.
Vous pourrez y réserver les places de garderie (avec toute la souplesse évidente) et commander vos repas de cantine. Au jour le jour, à la semaine, à l'année même. Les absences type maladie seront naturellement prises en compte.
Les factures arriveront aussi par le site sur votre adresse personnelle et vous réglerez soit par CB, comme vous le feriez pour un achat classique, soit, si vous le souhaitez, par prélèvement automatique : Prélèvement SEPA.
Une réunion publique d'information a eu lieu le mardi 22 mai en mairie pour présenter l'utilisation et répondre aux questions. Un « tutoriel » a été remis aux parents présents. Des informations seront remises aux parents à la rentrée, notamment pour les modalités de paiements.
La municipalité remercie Nathalie Lavolé, déléguée des parents d'élèves, pour l'investissement dont elle a fait preuve dans la réalisation de ce projet.

Philippe Aubanton, adjoint aux affaires scolaires.

◆ Création d'une Mam

Depuis 2010, les assistant(e)s maternel(le)s agrée(e)s ont la possibilité de se regrouper et d'exercer leur métier en dehors de leur domicile, dans des locaux appelés « Maisons d'assistants maternels » (Mam).

Les Mam permettent à 4 assistant(e)s maternel(le)s maximum d'accueillir chacun(e) quatre enfants simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants.

Pour valider notre projet de création de Mam, nous avons besoin de vous.

Pour remplir l'enquête plusieurs possibilités :
- Des enquêtes sont disponibles à la bibliothèque, à la mairie et à la boulangerie de Guilligomarc'h.
- Via le lien https://goo.gl/forms/rRFKAZhJcvwLKTWC3
- Sur demande par mail à guilligomam@laposte.net
- Sur le site de la mairie : mairie@guilligomarch.com

◆ Projet de mutuelle communale avec AXA

Pour faire face à la dégradation récente du pouvoir d'achat (hausse des prélèvements sociaux, matières premières, carburants...) le conseil municipal étudie la possibilité de mise en place d'une mutuelle santé communale pour les retraités, indépendants et exploitant agricoles de la commune... (personne ne bénéficiant pas de mutuelle obligatoire).

Ces derniers ne bénéficiant pas de contrat groupe à tarif négocié comme les salariés, ils pourraient ainsi profiter également d'une complémentaire santé à tarif préférentiel avec bien sûr le choix dans les garanties.

Cette réduction de tarif serait acquise pour toute la durée du contrat.

Ainsi nous allons mettre à disposition dans ces prochains jours une enquête pour la création de ce projet.

Vous pourrez nous les faire remonter directement à la mairie ou bien par le biais postal.

L'association des maires ruraux de France soutient l'opération.

◆ Association « les Amis de la chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi »

Activités à venir pour 2018 :

- Poursuite du nettoyage de l'extérieur de la chapelle et aplanissement du terrain de la chapelle
- Participation aux activités de la commune.
- Une exposition sur « Nos Saints Bretons - d'où viennent-ils ? » du 14 au 29 juillet chaque jour de 15h à 18h sauf les lundis.
- Le Pardon de Notre-Dame de la Clarté le dimanche 5 août (procession depuis la fontaine à 10h30 puis la messe à 11h. Repas de crêpes servi sous chapiteau, jeux, vêpres).
- Un concert par le duo ARIN (flûte, guitare et chant) - inspiration celtique le mardi 7 août à 20h en libre participation.
- Des visites commentées à l'occasion des journées du patrimoine les 15 et 16 Septembre.
- Un concert de musique par le trio « Vents d'Anches » le samedi 15 septembre à 20h en libre participation.
- Le pardon de Saint-Antoine, le 23 septembre 2018.

Façade ouest en cours de nettoyage

Les dossiers de restauration de la chapelle sont sur le point d'être finalisés et les travaux pourraient commencer au début de l'année 2019, organisés en deux tranches : la première concernant l'ensemble chœur et transept, et la deuxième la nef et le clocher.

◆ Association des Parents d'Élèves

Arbre de Noël 2017

En octobre 2017, nous, membres du nouveau bureau, avons pris place dans l'Association des Parents d'Élèves, où nous avions établi un calendrier de manifestations diverses, que nous n'avons malheureusement pas pu honorer entièrement par manque de bénévoles.

Malgré tout, notre équipe a su rester positive et différentes actions ont été réalisées durant l'année.

- Goûter des enfants avant chaque vacances scolaires
- Réservation de sapins avec l'enseigne Gamm Vert à Plouay
- Jeux des enveloppes après le spectacle de Noël
- Vente de plats à emporter (rougail saucisses)

Comme tous les ans, nous clôturerons l'année scolaire par **la kermesse qui aura lieu le 9 juin 2018** au terrain de foot où chacun pourra se divertir et se restaurer.

Voici le déroulement de la journée :

- Spectacle des enfants, des chansons ont été préparées
- Repas moules/frites ou grillades/frites
- Ouverture des stands et de la petite restauration (gâteaux, bonbons, crêpes)

Concernant le bureau, nous avons annoncé notre démission, seul 1 membre du bureau souhaite rester dans le bureau.

De ce fait, un appel aux volontaires sera fait à la rentrée prochaine pour toutes personnes désirant s'impliquer auprès de l'APE.

Petit rappel, l'argent collecté lors des différentes actions, permet de financer les sorties scolaires pédagogiques de nos enfants!

L'équipe APE

Contact :

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes demandes d'informations à l'adresse mail suivante : **ape@guilligomarch.com**

Photo du 8 mai 1975 d'Alexandre Conan.

◆ U.N.C : Anciens Combattants

Notre section d'anciens combattants de Guilligomarc'h, garde toujours sa vitalité. Nous ne sommes plus que 8 adhérents, avec trois veuves.

Pour la commémoration du 8 mai dernier, nous avons innové un peu, en ajoutant à la cérémonie la lecture d'une lettre d'un jeune de 16 ans, condamné à être fusillé et qui avant de mourir, a écrit une lettre à ses parents. Manon Christien a très bien lu et l'assistance en a été très émue. Merci Manon.
Pour une fois, j'étais absent pour raison de santé. J'ai confié la charge de décorer 4 anciens combattants à Jean Le Strat, vice président. Ils recevaient la croix du Djebel « agrafe vermeil ». J'avais prévu un petit mot pour nos 4 camarades et je le donne ainsi :

Les récipiendaires

Vous êtes tous les quatre, comme notre dernier « quarteron » à recevoir cette distinction de la croix du Djebel.

Cette croix du Djebel avec agrafe vermeil récompense votre fidélité à notre section U.N.C mais fidélité également à notre engagement pour la mémoire de ceux qui ont servi la patrie.
Ce 8 mai 2018 marque également le jour anniversaire de la remise de notre drapeau à notre section. C'était le 8 mai 1973, il y a 45 ans. C'est aussi une raison de ces 4 remises de la croix du Djebel.
Notre engagement d'alors était de perpétuer le souvenir et la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour la nation et aussi, de nos camarades disparus depuis, car, ils ont, comme nous, sacrifié leur jeunesse pour répondre aux besoins de la patrie.
C'est pourquoi l'octroi de cette médaille de la croix du Djebel vermeil nous permet de rappeler notre devoir vis-à-vis du monde combattant. Elle reste la reconnaissance du travail accompli.
Le 11 novembre prochain, marquera le centenaire de l'armistice. Nous en ferons une cérémonie spéciale. Nous sollicitons votre participation à cette commémoration. Ce sera un signe de notre reconnaissance envers ceux qui ont donné leur vie pour la patrie et pour que nous restions libres.

Pierre Calvar

Crédit photo : Jean-Claude Chaudy

◆ Les Rias à Guilligomarc'h - Édition 2018

Crédit photo : Luc Miraille

La Chimère est de retour : du 28 août au 1er septembre 2018, embarquez pour un voyage au fil de l'eau, entre terre, mer et chimère

Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public et Quimperlé Communauté co-écrivent une grande marée de théâtre de rue qui déferle chaque année, la dernière semaine d'août. Durant 5 jours, à l'occasion de plus de 70 rendez-vous poétiques, le pays de Quimperlé devient le théâtre de la création artistique en espace public.

En 2018, le festival passera par Clohars-Carnoët, Riec-sur-Bélon, Moëlan-sur-Mer, Le Trévoux, Querrien, Baye, Rédéné, Saint-Thurien, Guilligomarc'h et Quimperlé.

A Guilligomarc'h, rendez-vous samedi 1er septembre pour une grande journée de spectacles pour tous, de 12h12 à 16h13 !

Au programme : 3 compagnies pour 5 rendez-vous artistiques. Les artistes vous attendent !

Lieux des festivités :le champ rue de Guernevez, parking rue du scorff et sur l'aire de loisirs.

Créton'Art - Bois ta lettre (création 2002)

St Sauvant (17)
Théâtre de rue et jeux de mots

A l'aide de visuels colorés et énigmatiques, un joyeux luron détourne la langue française et dérouille nos neurones pour nous faire décoder rébus et proverbes. Un spectacle interactif, où le « maître des mots » nous invite à un voyage onirique dans un dédale de mots...

Rouge Élea - Ronde (création 2014)

Hendaye (64)
Pièce chorégraphique et aérienne

Fil tendu entre rires et larmes, Ronde est un spectacle de danse sur la fratrie et les liens complexes qui unissent frères et sœurs. Entre complicité et rivalité, les corps jouent, se frôlent, s'esquivent, s'épuisent, s'enlacent autour d'un lustre-agrès.

Les Quat'fers en l'air - Gravir (création 2017)

Souvigné (79)
Voltige aérienne

Un duo de cascadeuses prêtes à tout pour gravir les plus hauts sommets... Seulement le réchauffement climatique à fait fondre la neige et il ne reste plus que l'ossature de cette énorme montagne. Comment pourront-elles défier la gravité ?

Rock à Guilli

◆ Comité des fêtes de Saint Méven

Le comité des fêtes a débuté l'année 2018 par la 2e édition de festival « Rock à Guilli » le 5 mai dernier. Aux yeux de tous, ce fût une belle soirée familiale baignée dans la douceur des sons : Jazz, Blues, Rock.
L'événement a vu doubler sa fréquentation par rapport à l'an passé. La qualité des groupes proposés associée au beau temps n'y sont pas étrangers. L'excellent travail réalisé par la presse régionale ne nous laisse pas indifférents ; il nous conforte à préparer la 3e édition.

Merci à vous, les bénévoles qui, pendant et après, avez donné de votre temps, qui nous est si précieux. Merci aussi aux membres du comité des fêtes pour l'avant spectacle et un clin d'oeil à la restauration (crêpes et grillades) qui a connu tout au long de la soirée une activité intense !!
Nous remercions Monsieur le Maire et son conseil, ainsi que l'équipe communale, la communauté de commune et nos partenaires pour leur aide financière et matérielle.
Nous enchaînerons par les fêtes communales qui se dérouleront au bourg le samedi 30 juin et le dimanche 1er juillet. Au programme, après l'apéro et le buffet offerts par la mairie, le bal du samedi soir, la rando pédestre suivie du repas servi sous chapiteau et de la course cycliste (comptant pour le challenge Ellé-Isole) du dimanche.
Début décembre, nous organiserons la 2ème édition du Téléthon à l'ancienne mairie. L'an passé, grâce à votre soutien, nous avons pu reverser la somme 1165,47 € à l'association pour venir en aide à cette noble cause. N'oublions pas que la commune reçoit cette année dans nos rues et parc de loisirs, les spectacles du festival des Rias, fin août.
Merci à vous, chers lecteurs, membres et bénévoles pour votre assiduité autour de l'association.
Grâce à vous, Guilligomarc'h gagne à être connu.

À bientôt !
Bruno Morel.

Bénévoles du Téléthon

7ème Rallye National de Bretagne

◆ 7e Rallye National de Bretagne 09 & 10 JUIN 2018

La 7e édition du rallye national de Bretagne se déroulera les 9 et 10 juin 2018.

Cette année, 6 rallyes en un !

Il est ouvert en régularité sportive à 3 nouvelles catégories réservées aux voitures de tourisme de série (LTRS), aux voitures de Prestige (LPRS) et enfin la catégorie réservée aux voitures électriques et Hybrides (ENRS).

Ce qui devrait étoffer sérieusement le plateau... Attention les voitures électriques et hybrides ne font pas de bruit.
Soyez vigilants au bord de la route!

Le départ sera donné de Plouay le samedi 9 juin avec 2 épreuves chronométrées sur le boulevard des championnats du monde que les concurrents vont emprunter 2 fois à 18h30 et 20h30, ainsi que la spéciale de St-Yves Bubry à 19h et 21h.

Le samedi 10 juin, le rallye passe sur notre commune :
L'épreuve la plus mythique et la plus appréciée des concurrents depuis la 1re édition du Rallye de Bretagne en 2011, celle des Roches du Diable, qui, cette année est rallongée à 19kms avec une arrivée sur la commune de Meslan à Mané Bihan.
Le départ sera donné devant la chapelle Saint Julien. Les concurrents passeront à 3 reprises à partir de 9h20 pour la première voiture, puis à 11h53 et 14h26.
La zone publique autorisée est à Stang Ar Pont.

Merci de stationner vos voitures sur un seul côté de la route et dans le sens prêt à repartir.

Pour des questions de sécurité, et de mise en place, la route sera fermée de 7h à 16h. *(Voir notre arrêté municipal).*
Les concurrents passent ensuite sur les communes de Meslan, Berné, Kernascléden et Inguiniel.

AUTRE NOUVEAUTÉ, CETTE ANNÉE :

Toute la journée du samedi, sur le boulevard des championnats du monde à Plouay, vous pourrez admirer un rassemblement de voitures de sport et GT (on attend environ 100 voitures)...
Des baptêmes de piste seront à gagner sur place.

AUTRE ACTIVITÉ SPECTACULAIRE :

Des démonstrations de Stunt (Acrobaties en moto).

L'arrivée sera jugée le dimanche 10 juin sur l'esplanade de Plouay à 16h pour la première voiture.
Nous vous remercions d'apporter le meilleur accueil aux concurrents qui viennent parfois de très loin.

Bien souvent, certains trouvent à se loger sur notre commune dans différents gîtes.

◆ Centre de santé infirmier Arzano Querrien

Le centre de santé infirmier propose deux permanences les lundis et vendredis de 7h à 8h depuis début octobre 2017 avec ou sans rendez-vous pour la réalisation des soins tels que : prise de sang, pansement, injection et autres soins...

Depuis début septembre 2017, le Dr Le Nevez reçoit les patients dans l'ancien cabinet du Dr Le Roux qui est contigu au centre de santé, ce qui facilite les prises en charge et les échanges entre professionnels de santé, il effectue aussi des consultations à domicile, si besoin.

Par ailleurs, l'assemblée générale du centre de santé se tiendra cette année à Querrien dans la salle multi-fonction le 1er juin 2018 à 19h et aura comme thème « la prévention des chutes de la personne âgée » avec l'intervention des masseurs-kinésithérapeutes libéraux de Querrien.

Nous ne manquerons pas de vous faire le compte rendu de cette soirée à thème lors du prochain bulletin municipal de Guilligomarc'h.

En attendant, l'ensemble du personnel de santé infirmier d'Arzano et de Querrien vous souhaite un bel été ensoleillé.

Renseignements :

Pour davantage de renseignements :
Vous pouvez joindre le centre de santé infirmier au 02 98 71 73 34

Comment prévenir les chutes des personnes âgées ?

Source www.groupesainlsauveur.fr

◆ Association REGAIN

Travaille pour la famille depuis l'an 2000.
Membre de MONALISA contre l'isolement.
Adhérent à l'association française des aidants.
Association Loi 1901 de protection de l'enfance et de l'adolescence.
Membre de DEI France.
Défense enfants international.
Membre de Child Rights Information Network (CRIN)
Signataire du manifeste de l'Unesco pour la culture de la paix et de la non-violence.

Distribution de prix de la dernière promotion d'aidants.

Le festival d'échanges des savoirs et de la transmission des savoir-faire, a vu sa 2e édition se dérouler le samedi 2 juin. Cette année, après l'éducation, le thème choisi du Travail nous concerne tous, salariés ou pas. C'est pourquoi, nous avons également abordé la question du non-travail : chômage, travail non rémunéré, travail non reconnu et même l'éventualité d'un salaire minimum garanti pour tous, thème actuel qui inspire des réactions passionnées.
Didier Harpagès nous a honoré de sa présence. Comme en 2017, nous avons eu plaisir à confronter nos positions, à échanger nos idées et à évoluer. Mais aussi à manger, nous amuser et danser, le soir, avec Fest-Noz et concerts.

La soirée festive :
Il y en a eu pour tous les goûts : Contes et légendes de Bretagne avec Éléanor de Toulfouen, un concert de Guitare celtique avec Dourgan et, pour finir, le groupe La Brouette de Querrien, Max, Dédé et Françoise, a régalé les festivaliers avec le Bal trad/folk, avant de se joindre à Ludo Cam et Bérangère, pour un Fest-Noz où se mêlaient sons d'accordéons, de violons, et voix enchanteresses.

Semaine Européenne de réduction des déchets

Le samedi 25 novembre, nous nous retrouverons dans le cadre de la semaine Européenne de réduction des déchets : il s'agira de transmettre des savoir-faire concrets visant à développer notre autonomie, notre esprit de débrouillardise, notre satisfaction à faire les choses nous-mêmes (vide-grenier, bricolage, économie d'énergie, balades utiles pour ramasser les déchets des oublieux qui enlaidissent notre lieu de vie commun...) : Bonnes volontés, Bonnes idées attendues. Rejoignez-nous, nous avons réunion tous les 1er vendredi du mois, à 19 h.

Parcours d'accompagnement gratuit :
L'association continue à proposer, gratuitement, aux personnes qui aident un proche présentant un handicap ou une maladie, un soutien de 6 semaines. Le bilan des 2 dernières sessions est plus que positif : Ces rencontres entre aidants permettent d'échanger, de s'informer, de faire part de ses difficultés, de ses attentes, de sortir de l'isolement... Et justement, REGAIN qui existe depuis l'an 2000, couronnée du titre d'Asso de cœur en 2017 par les MBA, a été élue en 2018 pour entrer dans le mouvement national MONALISA, qui rassemble, depuis 2014, ceux qui font cause commune contre l'isolement social des personnes de + de 60 ans. Ainsi, si vous êtes seul ou en souffrance, ou si vous connaissez quelqu'un qui souffre d'isolement, n'hésitez surtout pas à nous téléphoner, à lui parler de nous, à venir, le faire venir : Nous sommes tenus au secret professionnel.

Le cinéma comme lien social
L'association propose, cette année aussi, une série de films avec des discussions. C'est vraiment agréable de se rencontrer, toutes générations confondues, et d'échanger ses ressentis, plutôt que rester seul devant son écran. Nous vous attendons plus nombreux. Nous proposons de faire un dessin et attribuons un prix au plus intéressant. Un projet cinéma plus étoffé est en préparation. Mais il manque « le nerf de la guerre » pour l'instant.

Contact :

N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous contacter. Les nouveaux habitants sont cordialement invités à rejoindre notre souhait de faire des choses ensemble.

Association REGAIN
Madame Jeanne Hillion, assistante de service social, Victimologue
Par téléphone au 06 15 58 37 32
Ancienne école, 2 Lieu-dit Kergroès.
a.pdc@free.fr ou sur www.argwim.fr

◆ Le dispositif Agri'écoute de la MSA

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au 09 69 39 29 19

Difficultés financières, familiales, menace sur l'activité professionnelle, solitude... Certaines situations peuvent entraîner une grande souffrance psychologique dont il est difficile de s'extraire seul. Afin de toujours mieux protéger et accompagner ses ressortissants, la MSA renforce son service d'écoute Agri'écoute lancé en 2014.

Un service accessible en permanence

Vous pouvez joindre Agri'écoute à tout moment, 24h/24 et 7j/7 pour échanger de façon complètement anonyme.

Une écoute spécialisée

En composant le numéro d'Agri'écoute, vous serez mis directement en relation avec un psychologue clinicien diplômé qui vous aidera à prendre du recul par rapport à une situation personnelle douloureuse ou angoissante et à trouver des solutions.

Le rôle clé de l'entourage

S'il ne peut se substituer au médecin ou au thérapeute, l'entourage joue souvent un rôle primordial car il est généralement le plus à même de détecter un changement de comportement ou de discours chez un proche.
Si, vous-même, dans vos relations familiales, professionnelles ou amicales, êtes en contact avec un salarié ou un exploitant agricole en proie à des difficultés, n'hésitez pas à l'informer et l'inciter à contacter Agri'écoute sans plus attendre.

Renseignements :

Pour plus d'informations sur le dispositif Agri'écoute de la MSA, rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr

Mal-être, solitude, idées suicidaires...

Parlez-en au :

09 69 39 29 19

(Prix d'un appel local)

AGRI'ÉCOUTE
Service d'écoute 24h/24 et 7j/7
Dédié au monde agricole et rural

◆ Interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts

Une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011(NOR : DEVR1115467C) rappelle le principe d'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillement et autres pratiques similaires constituent des déchets quel qu'en soit le mode d'élimination ou de valorisation.

S'ils sont produits par des ménages, ces déchets constituent des **déchets** dont le **brûlage est interdit** en vertu des dispositions de l'**article 84 du règlement sanitaire départemental type.**

Il convient en outre de rappeler que l'article **L.541-21-1 du code de l'environnement** oblige les personnes qui produisent une quantité importante de biodéchets à en assurer la valorisation, à compter du 1er juillet 2012, **ce qui exclut toute élimination de leurs déchets verts par brûlage.**

Solutions de substitution

Les principales solutions pouvant être mise en place comme alternative au brûlage des déchets verts sont :

SOLUTIONS NE NÉCESSITANT AUCUN TRANSPORT DES DÉCHETS :

- Le paillage - avec broyat - (branchages, gazons) est le plus simple et le moins coûteux,
- Le compostage individuel

SOLUTION NÉCESSITANT UN TRANSPORT EN DÉCHÈTERIE :

Déchèterie de ROSGODEC
29310 Locunolé
Horaires d'ouverture :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Fermeture hebdomadaire : le mardi
Téléphone : 02 98 71 34 29

◆ Bibliothèque

5, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 77
bibliotheque@guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVERTURE		
Lundi	Fermée	16h30 - 17h30*
Mardi	Fermée	16h30 - 17h30*
Mercredi	10h - 12h	14h00 - 17h00
Jeudi	Fermée	14h00 - 17h30
Vendredi	Fermée	14h00 - 17h30
Samedi	10h -12h	Fermée
Dimanche	10h30 -12h30	Fermée

*Hors vacances scolaires

Grand renouveau à la bibliothèque

Un réaménagement complet a été réalisé. Il permet un meilleur accueil et une invitation à consulter les ouvrages exposés.

Des sièges adaptés aux différents publics sont à disposition pour un moment de lecture sur place.

LA BIBLIOTHÈQUE EST OUVERTE 7J/7 AUX HORAIRES SUIVANTS :
Lundi : 16h30 - 17h30 (hors vacances scolaires)
Mardi : 16h30 -17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 10h00 -12h00 et 14h00 - 17h00
Jeudi : 14h00 - 17h30
Vendredi : 14h00 - 17h30
Samedi : 10h00 - 12h00
Dimanche : 10h30 - 12h30

Ces permanences sont assurées par Laurence Alexis, Myriam Daniel, Annick Bruzac, Alice Gouzien, Jean-Pierre Guillou et David Le Gloanec.

L'adhésion est gratuite pour les moins de 25 ans, minima sociaux, étudiants, ... et de 10€ par personne âgée de plus de 25 ans. Elle permet l'emprunt à toutes les parutions de la bibliothèque ainsi qu'au portail « Matilin » qui ouvre un accès aux ressources numériques et au kiosque en ligne proposés par la Bibliothèque départementale du Finistère. **L'adhésion permet également d'emprunter dans les autres bibliothèques de la communauté de commune du pays de Quimperlé.**

Des expositions vont se succéder au fil de l'année. Dernièrement, la peintre Carole Le Goff a exposé à la bibliothèque sur une durée de 4 semaines. L'ensemble des activités est coordonnée par David Le Gloanec, responsable de la bibliothèque, en concertation avec les salariés, les bénévoles et l'adjoint à la culture. Il est aussi possible de se faire accompagner dans des démarches administratives nécessitant l'accès à internet. Cela se fait à la demande en appelant la mairie.

Francis Stanguennec

Adhésion individuelle annuelle
+ de 25 ans
10,00 €
- de 25 ans, étudiants, demandeur d'emploi, bénéficiaires minima sociaux AAH
GRATUIT

Vacanciers pour 2 mois plus une caution de 100 €
5,00 €

Photocopies Bibliothèque Cybercommune
Impression des documents
- Noir et blanc A4 : 0,30 €
- Noir et blanc A3 : 0,40 €
- Texte et couleur A4 : 0,60 €
- Texte et couleur A3 :1,10 €
- Photographies / papier photo (format (10x15) : 1 €
- Photographies / papier photo (format (13x18) : 1,50 €

Mairie

8, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 86
mairie@guilligomarch.com - www.guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi	9h à 12h / 14h à 17h
Mardi	9h à 12h / 14h à 17h
Mercredi	9h à 12h / Fermé
Jeudi	9h à 12h / Fermé
Vendredi	9h à 12h / 14h à 17h
Samedi	Permanence des élus de 9h à 12h

PERMANENCES DES ÉLUS	
Alain Follic	Du lundi au samedi 10h30 à12h et sur rendez-vous
Yvon Voisine	Mercredi : 10h30 à 12h
Françis Stanguennec	Jeudi : 10h30 à 12h
Philippe Aubanton	Samedi : 9h à 10h30
Stéphane Perrot	Samedi : 10h30 à 12h

LES ARTISANS & COMMERÇANTS

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE
Restaurant Bar Hébergement
Stang-ar-Pont - 02 98 71 70 04

BOULANGERIE - COHO
2, rue du Guernevez - 02 98 39 96 28

CHARLES Anthony
Couverture Zinguerie
Kerforn - 06 50 09 98 89

CHRISTIEN Luc et Nelly
Rénovation Intérieurs/Extérieurs
Espaces verts
Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN Christophe
Peintre
Kerouannec - 02 98 71 28 52

EGISTEI Patrick
Cours de guitare
02 98 09 38 63

ESPACE Coiffure FLORENCE
(tous les jeudis)
Place de l'Église - 06 08 60 55 51

EVANNO Emmanuel
Résine d'étanchéité - Résine de sol
Stang-ar-Pont - 06 25 52 30 63

GAEC de Saint-Coal
Vente de produits laitiers fermiers
Saint-Coal - 02.98.39.46.98

GOUDÉDR'ANCHE
Artisan spécialisé dans la facture d'anches doubles
Kerroc'h - 07 84 08 39 02

LAURENT Yannick
Scaër Maintenance industrielle
Traoulé - 02 98 71 73 81

LE STER SARL
Pomberie - Chauffage - Sanitaire
Ty-Meur - 02 98 71 74 68

LE TEUFF Gilles
Terrassement Assainissement
Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF
Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LE ROUX Thierry
Menuiserie TLR
6, rue du Guernevez - 07 61 22 04 39

LE VOUEDEC Marc
Pose de carrelages, de dallages
Kervichel - 06 50 41 88 38

MOREAU Marc
Menuiserie Charpente Couverture
Kernouarn - 06 23 58 77 56

PIZZ N'BREIZH (tous les mercredis soirs)
Place de l'Église - 06 84 58 78 30

PUREN Emmanuel
Rénovation immobilière
Keryot - 06 20 25 66 58

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES BRETONNES
Kervinel - 02 98 71 71 80

ÉTAT CIVIL

◆ Bienvenue

Céleste THIERRY
2 Lieu-dit Commananchou 01.02.2018

Alexis DANIEL CARPENTIER
13, Saint-Eloi 05.02.2018

◆ Condoléances

Lucienne BRÉGARDIS née PERRON
1 Place Marie Pellan 19.12.2017

Martine JONOT née POUPON
Kerloquet 16.03.2018

HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

Mr Beranger Laurent	Kerguillerm	02 97 36 02 25
Mr Bizien Marc Mme Gillard Sandra	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
Mr et Mme Husté	Kervinel	02 98 71 74 26
Mr et Mme Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
Mr et Mme Talvas	Keriot	02 97 36 44 93
Mmes Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

Chambres d'Hôtes

Mmes Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19

ASSISTANTES MATERNELLES

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67